

## COMPTE-RENDU

### Séance du Conseil Municipal du 20 novembre 2020

L'an deux mille vingt et le vingt novembre à 20 heures 30, le Conseil Municipal de la commune de GALAN, s'est réuni au nombre prescrit par la loi à la salle des fêtes, sous la présidence de Martine LABAT (Maire).

Présents : LABAT Martine, RIVAL Evelyne, LAGLEYZE Anne-Marie, HOLUBOWICZ Serge, BOUSSIER Jean-Yves, DESGARDIN Claire, MAMER Françoise, GALFRE Stéphane, CAZABAT Jérôme, SOYER William, MORLAIS Jean-Claude.

Absent excusé : BRILLOUET Jean, HEBRARD Karine, LAPEYRE Laurent.

Procuration : HEBRARD Karine à MAMER Françoise

LAPEYRE Laurent à SOYER William

Secrétaire de séance : Madame MAMER Françoise

#### 1 Projet Micro-crèche A.D.M.R

Suite à la présentation du dossier par la commission Action Sociale, et compte tenu du fait que la commune ne peut contracter d'emprunts pendant quelques années, le conseil a décidé à l'unanimité de ne pas donner suite à ce projet pour l'instant.

#### 2 Encaissement de 2 chèques ORANGE

Vote à l'unanimité pour encaisser un chèque de 2.60€ et un autre de 75.40€ d'ORANGE correspondant à un remboursement d'avoir non résilié et à un double paiement.

#### 3 CCPL – Fond d'aide aux communes 2020 – Travaux d'investissement

Un montant de 4762€ est attribué à la commune de GALAN sur des factures d'investissement d'un montant minimum de 9524€ H.T., déduction faite d'éventuelles subventions. Proposition de présenter 3 factures de travaux investissement pour un montant de 35 193,75 € H.T.

Proposition votée à l'unanimité.

#### 4 Virements de crédits

Vote à l'unanimité

##### Budget commune

Compte 1321 : Subv Non transf. Etat, établ nationaux : Recettes – 5 000

Compte 28041512 (040) : GFP rat : Bâtiments, installations Recettes + 5 000

Compte 192 (040) Plus ou moins values sur cession immo Dépenses 3410

Compte 2315 Installation matériel outillage technique Dépenses - 3410

##### Budget assainissement

Compte 617 : Etudes et recherches Dépenses - 718

Compte 76129 : Reversement redevance modernisation agence de l'eau Dépenses + 718

#### 5 Composition de la commission locale AVAP

La validation de l'AVAP n'étant pas effective à ce jour, il n'est pas nécessaire de renouveler toute la composition de la commission locale, dont sont déjà membres Martine LABAT, Jean-Claude MORLAIS et Laurent LAPEYRE.

Nous devons réfléchir à des membres d'associations en rapport avec le patrimoine, sa promotion et sa protection. Nous avons pensé à contacter le Château de Mauvezin, L'Escaladieu ou la Ferranderie.

#### 6 Transfert des factures d'éclairage public vers le SDE.

Le S.D.E. est titulaire des abonnements d'éclairage public et propose aux communes la gestion de leurs factures. Ce service mutualisé permet de mieux maîtriser les charges et de s'engager sur les résultats.

Vote : 13 voix pour, 1 abstention.

#### 7 Attribution d'une indemnité à certains élus exerçant des missions ponctuelles.

Vote : 11 voix contre, 2 voix pour.

#### 8 Transmission électronique des actes réglementaires et budgétaires soumis au contrôle de légalité.

Proposition de conclure une convention avec le Préfet des Hautes-Pyrénées.

Vote à l'unanimité.

### **9 Proposition d'adhérer au Centre de Gestion pour l'assurance statutaire du personnel.**

Nous sommes actuellement chez GROUPAMA pour cette assurance, et nous économiserions un peu d'argent en adhérant au C.D.G pour dette garantie.

Vote à l'unanimité.

### **Questions diverses**

**Pont dit « du Moulin ».** Une délibération a été prise le 31 juillet pour la mise en place d'un gué à côté du pont, celui-ci ne permettant plus le passage d'engins agricoles. Cependant, sous la pression de certains riverains, nous avons étudié à nouveau le dossier. Le conseil a décidé à l'unanimité de s'en tenir à la délibération du 31 juillet 2020, et de ne construire que le gué à côté du pont. Un propriétaire peut tout à fait, s'il le désire, construire une passerelle pour faire passer ses animaux de l'autre côté de la rivière.

### **Proposition d'un pacte de gouvernance par la CCPL.**

Le conseil approuve à l'unanimité et accepte de communiquer les données personnelles de chacun à la CCPL.

### **Charte de la Vie Associative et demandes de subventions**

Le conseil valide la charte et le document de demande de subvention, ces éléments vont donc être envoyés aux associations galanaises.

### **Bilan de la signalisation dans Galan**

Le devis proposé par la Sté SAS3L Signalisation pour la couverture de toute la commune est trop important . Nous allons donc leur demander pour cette année un devis pour la sécurisation du centre village avec limitation de vitesse à 30km/h.

**Le nouveau contrat ORANGE** Fibre va nous permettre une économie de 3284€ TTC par an. Nous avons supprimé tous les abonnements inutiles.

### **Travaux urgents sur l'église**

Une réfection du support de la croix s'avère urgente. De plus la sécurité des systèmes de protection foudre n'est pas assurée. Nous allons faire le nécessaire.

### **Marché de Noël**

Il aura lieu le 20 décembre à partir de 9 h. Si la situation sanitaire continue de s'améliorer, nous pourrions accueillir des exposants autres qu'alimentaires.

Le Maire, Martine LABAT

